

Edition du "REVEIL DU NORD" 116 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9<sup>e</sup>)

Le plus forte vente de la région Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

AUJOURD'HUI VENDREDI 13

C'EST La Bruyère, je crois, qui a écrit quelque part : « Que de catastrophes seraient évitées si l'on ne sortait pas de sa chambre ! »

Et bien, si vous êtes superstitieux, Madame, demeurez chez vous jusqu'à demain. Si vous croyez au maître des dates, ne quittez pas votre logis, au jour d'hui, vendredi, car ce jour, est le treizième du mois.

Cette année est en vérité, moins clémente que la précédente qui ne vit que le vendredi 13 Mal. Le cap de cette semaine doublé, vous ne serez pas tranquille pour longtemps.

En Avril et en Juillet, il y aura encore un vendredi 13. Que va-t-il se passer ?

Mais au surplus, Madame, peut-être n'attendez-vous que bonheur de cette date fatidique ?

Alors, que les dieux vous combent et exaucent vos vœux !

Il est des gens superstitieux que l'expérience a cuirassés pour l'avenir... ou plutôt pour un moment. Ils ne craignent plus les effets des dates fatidiques parce que rien de fâcheux ne leur est survenu jusqu'à présent.

Ainsi, pour ne remonter que jusqu'à 1927, il n'est pas douteux que les esprits inquiets étaient pleins d'appréhension huit jours avant le vendredi 13 Mal. Cependant aucune catastrophe n'a marqué cette journée.

Chemin de fer, autobus, tramways, doivent sûrement, un vendredi 13, accuser une dimi-nution de recettes.

Allons ! C'est le jour de se mettre en route ! Il y aura des places assises.

Ce préjugé du vendredi 13 n'est pas répandu qu'en France. Il existe aussi chez nos voisins.

On le retrouve en Angleterre dans certaines prescriptions populaires relatives... au soin de la toilette.

Les Allemands redoutent également le vendredi 13. Bismarck lui-même n'était pas au dessus de cette faiblesse. Il n'entreprendait qu'à contre-cœur une affaire le vendredi ; témoin ce mot qu'il écrivait de Versailles à sa femme, à la suite d'une négociation : « En vérité, il n'y a qu'un vendredi qui puisse me donner de pareilles inquiétudes ! Le vendredi m'a toujours été fatal ! »

Dans l'Antiquité, cette hantise superstitieuse du vendredi et du 13 n'existait pas. Chez les Grecs, consacré à Vénus, était un jour particulièrement souriant et joyeux.

Quant au chiffre 13, il ne pouvait, à leurs yeux, attirer la malchance. En effet, ils considéraient le chiffre 1 comme « divin » et le 3 comme « sacré ». Heureux hommes !

Les Anciens avaient moins de naïveté, que nous. Ils n'étaient pas des trembleurs. Nous ne sommes que des « bleus ».

Mais pour rétablir l'équilibre et la bonne harmonie des siècles, voici le mot de bon sens d'un gastronome de beaucoup d'esprit, Grimod de la Reynière : « Moi, disaient-ils, je ne regrette d'être treize à table que lorsqu'il n'y a à manger que pour douze ».

C'est aussi mon avis.

Vendredi 13, date fatale, date-fétiche... C'est selon... Il y aura toujours des esprits crédules et des âmes inquiètes. Il y aura toujours des hommes qui s'imposent de fausses obligations ; des femmes qui fonderont des espoirs sur des choses vaines. Il y aura toujours des superstitions et des préjugés. Il faut bien que les dieux s'amuse.

Mais je me garderai bien de rire aujourd'hui de leurs farces plaisantes, car « Me toi, sur l'avenir bien toi qui se fera » « Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. » Hubert FOURRER.

Terrible explosion à bord d'une chaloupe Trente-cinq blessés ; deux disparus

On mande de Hambourg qu'une explosion a eu lieu hier matin au milieu de l'Elbe, sur une chaloupe à moteur transportant 90 ouvriers du port. La plupart des ouvriers, malgré leurs blessures, ont sauté par-dessus bord et ont été sauvés par des barques immédiatement arrivées. On compte 35 blessés grièvement et deux disparus.

EN DEUXIEME PAGE. — Le mineur Jaworski, qui à Escadain tua sa femme a été condamné à cinq ans de travaux forcés.

L'assassin de la droguiste lilloise reste inconnu

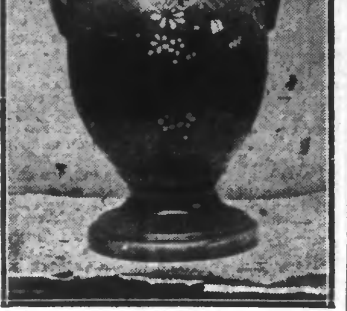
Parmi les arrestations qui ont été opérées, on a seulement retenu celles de 2 Algériens suspects

L'enquête menée par la police, à la suite de l'assassinat de Mme Thirou, droguiste, rue des Postes, à Lille, n'a pas fait hier, grand progrès. Des pistes, qui avaient paru intéressantes, ont dû être abandonnées.

Les recherches sont aiguillées sur une autre piste ; puissent-elles apporter une solution rapide à ce drame angoissant qui a jeté l'inquiétude chez bon nombre de nos concitoyens.

Des rafles Au cours de la journée de jeudi, M. Beaulieu, commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement, a continué sa besogne ardue en écoutant des témoins, qui apporteront des précisions plus ou moins vagues.

D'autre part, M. Beaulieu a fait procéder à une dizaine d'arrestations d'individus



Le vase sur lequel ont été relevées des empreintes digitales

suspects ; leurs déclarations ayant paru satisfaisantes, ils furent relâchés après interrogatoire.

D'autre part, M. Coissard, chef de la Sûreté, a continué de son côté ses recherches. Nous avons déjà rapporté que des voisins étaient venus déclarer que peu de temps avant le crime, ils avaient aperçu, accoudé au comptoir, dans la boutique, un individu paraissant être un Arabe.

Deux Arabes se partagent des billets de banque... Pendant la soirée même du crime, on a vu, dans une rue du 6<sup>e</sup> arrondissement, deux Arabes qui se partageaient des billets de banque.

Les recherches de la Sûreté qui ont abouti à une trentaine d'arrestations, dont plusieurs furent maintenues pour des motifs étrangers à l'affaire qui nous intéresse, furent dirigées spécialement dans ce sens et, au cours de l'après-midi, deux Arabes n'ayant pas encore eu affaire avec la police locale ont été amenés au chef de la Sûreté. Le signalement de l'un d'eux correspond à celui de l'individu suspect qui fut vu, accoudé au comptoir de Mme Thirou, le soir du crime.

Serait-on en présence de ou des assassins ? Il paraît prématuré de l'affirmer. Seul un complément d'enquête permettra d'être fixé.

Dès ce matin, les Arabes seront confrontés avec des témoins ; leurs dires et emploi du temps seront vérifiés.

L'instruction au Parquet M. Glorian, juge d'instruction, a reçu hier le rapport de première enquête de M. Beaulieu.

Le magistrat s'est préoccupé d'établir quelle pouvait être la somme que Mme Thirou possédait chez elle.

De ce côté, l'enquête paraît fort problématique. Etant donné les habitudes de la victime et sa façon de vivre assez chichement, on peut supposer tout au plus qu'elle détenait chez elle un « petit magot ».

D'ailleurs, la veille du crime, elle disait dans un café du voisinage, au moment de payer : « Je vous paierai la prochaine fois, car je n'ai que de gros billets ! » Qui sait si cette phrase n'a pas été retenue par un consommateur occasionnel.

Les obsèques de la victime Nous apprenons que les obsèques de Mme Thirou auront lieu samedi. Le corps de la victime sera emmené directement de l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine à l'église Saint-Michel et de là, le cortège funèbre se rendra au cimetière de l'Est.

LE CENTENAIRE DE L'OMNIBUS



Il y a cent ans ce mois-ci, le premier omnibus faisait son apparition dans des rues de Paris. On peut se rendre compte du progrès réalisé en voyant cet autobus moderne à 6 roues qui vient d'être mis en service dans la capitale.

La Chambre a statué hier sur le cas des cinq députés communistes condamnés

Après un débat agité, l'Assemblée s'est prononcée contre le maintien de l'immunité parlementaire en leur faveur

MM. Cachin et Vaillant-Couturier ont été arrêtés

(— 2 —) NOTRE REDACTION PARISIENNE

Le débat concernant les députés communistes a été discuté hier à la Chambre. M. Cachin et Vaillant-Couturier ont été arrêtés.

Après le discours de M. Fernand Bouisson, une suspension de séance pour permettre aux ministres-navigateurs d'aller prendre part à l'élection du bureau de la Haute-Assemblée.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

M. Louis Barthou monta ensuite à la tribune pour préciser la position du Gouvernement. M. Cachin présenta alors sa défense.

Souvenirs de la bande à Bonnot

Après l'attentat tragique de la rue Ordener après le double crime de Tibals, la bande réorganisée se replie dans le midi dans la région pyrénéenne, en Belgique. A Gand, Bonnot et Garnier assassinent un chauffeur et fusillent un agent lancé à leur poursuite. La bande rouge sème la terreur partout.

LA TRAGÉDIE DES AUBRAIS

31 janvier 1918... Deux heures du matin, heure des crimes. La nuit est noire... Deux cambrioleurs viennent de s'introduire par effraction dans un magasin de denrées de la gare d'Orléans-Les Aubrais.

Silencieusement, ils ouvrent les tiroirs du bureau, fracturent quelques meubles et trouvent 180 francs. Ils poursuivent leur besogne, quand un cri retentit : « Au volent ! »

Un veilleur de nuit qui faisait sa ronde a perçu des bruits insolites. Il a donné l'alarme.

Fuillade dans la nuit Surpris, les bandits prennent la fuite... A l'appel du garde, des agents de service et des employés de gare accourent.

Les cambrioleurs ont pris la précaution de ne pas fermer la porte de sortie, derrière eux. Ils courent et se retournent sur leurs pas.

Le cas de M. Cachin et de ses compagnons condamnés

Le Président donne ensuite lecture de la lettre du Garde des Sceaux, qui appelle, que MM. Cachin, Doriot, Marry, Duolot et Vaillant-Couturier ont été condamnés à la prison à perpétuité.

M. Ury défend son projet de résolution

M. Ury défend son projet de résolution. M. Cachin et Vaillant-Couturier ont été condamnés à la prison à perpétuité.

La réponse de M. Barthou

M. Barthou rappelle dans quelles circonstances un certain nombre de députés avaient été arrêtés et comment la Chambre s'était prononcée en novembre, pour la mise en liberté de ces députés.

M. Cachin à la tribune

M. Cachin monte à la tribune. L'orateur constate qu'il ne s'agit en cette affaire que d'une question politique.

Une balle en plein cœur

Les cambrioleurs de leur côté, se doutant qu'ils sont signalés, descendent avant la gare d'Angerville. Deux gendarmes en service à la gare veulent les appréhender.

"Vive l'anarchie!"

Les gendarmes et les sapeurs les y poursuivent. A plusieurs reprises les fuyards se retournent encore et font feu sur les représentants de l'autorité.

UNE CURIEUSE COUTUME EN ROUMANIE



C'est la cérémonie de la bénédiction des œufs, qui se déroule tous les ans avec pompe sur les bords du fleuve Danoubie, et au cours de laquelle on jette dans les eaux une centaine de œufs colorés. On voit ici les membres du clergé ramenant la croix au rivage après l'opération.